

Procès-verbal
54.AGA.25.06.19
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE FADOQ
Fairmont Le Manoir Richelieu
Le 19 juin 2025



SONT PRÉSENTS :

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Jean-Claude Chouinard
Yvette Denis
Henriette Larouche
Solange Lemire

BAS-SAINT-LAURENT

Louise Chénard
Michel Rouleau

CENTRE-DU-QUÉBEC

Raymond Arseneault
Raymonde Brassard
Andrée Feeney
Claude Fournier
Sylvie Grenon
Lucille Poirier
Joanne Prémont
Sylvie St-Pierre

CHAUDIÈRE-APPALACHES

Angèle Bernier
Marcel Cliche
Ghyslaine Côté-Bélanger
Hélène Faucher
Lyne Jacques
Juliette Laflamme
Guy Laverdière
Linda Poulin
Odile Rancourt

CÔTE-NORD

Claire Boulianne
Jacques Boulianne
France Caron
Renaud Dignard
Toussaint Richard

ESTRIE

Lucie Bellehumeur
Line Bernier
Céline Caron
Jacques Côté
Guy Madore
Normand Ouellet
Nicole Poulin

GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Aucun délégué

ÎLE DE MONTRÉAL

Marcelle Bastien
Francine Caron
Daniel Demers
Jean Godard
Réal Guindon
Gilles Hétu
Denise Sauvé
Daniel Sylvain
Jocelyne Wiseman

LANAUDIÈRE

Michel Deschênes
Marie-Josée Perreault

LAURENTIDES

Huguette Charette
Gaétane Grenier
Michel Grenon
Paul Laurin
Louis Leduc
Richard Martin
Élizabeth Meunier

LAVAL

Diane Archambault
Raymond Rochette
Gilles Sénécal

MAURICIE

Jocelyne Auger
Yves Bouchard
Bernard Clément
Daniel Cournoyer
François Héroux
Denis Martin
Camil Pelletier
Jean-Yves St-Arnaud
Louis-Marie Thériault

OUTAOUAIS

Françoise Brazeau
René Caron
Claude Laferrière
Jacques Lemay

QUÉBEC

Guy Bonneau
Michel Bourgoïn
André Duval

Yvon Lapointe
Lyse Thibault
Jacques Vézina

RICHELIEU-YAMASKA

André Beaumont
Louis Gagnon

RIVE-SUD-SUROÏT

Paul Belzile
Claire Denis
Isabelle Grimard
Lucie Hébert
Claude Laforge
Denise Lapalme
Michel Lavigne
Suzanne Proulx
Éric Van Haverbeke

SAGUENAY — LAC-SAINT-JEAN — UNGAVA

Jacques Bélanger
Alain Chabot
Louise Grand'maison
Hélène Kirouack
Nathalie Laroche
Marthe L'Espérance
Christiane Pitt
Marlène Roy

DÉLÉGUÉ MEMBRE ASSOCIATIF

Michel Bergeron

Autre membre du conseil, délégué d'office

Alexandre Richer

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Gisèle Tassé-Goodman	Présidente, FADOQ
Jacinthe Roy	Directrice générale et éditrice du magazine Virage, FADOQ
Francine Chabot	Directrice des finances et de l'administration, FADOQ
Éric Bergeron	Raymond Chabot Grant Thornton
Sylvie Gauthier	Secrétaire de direction, FADOQ

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente, Gisèle Tassé-Goodman, déclare l'ouverture de l'assemblée générale 2024-2025 à 9 h, et souhaite la bienvenue à cette 54^e assemblée générale annuelle.

2. VÉRIFICATION DE LA CONFORMITÉ (AVIS DE CONVOCATION ET QUORUM)

La présidente confirme l'envoi de l'avis de convocation en date du 29 mai 2025 et confirme sa conformité.

Jacinthe Roy fait part de l'atteinte du quorum qui se situe à 90 délégués sur une possibilité de 137 délégués.

3. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

En conformité avec les règlements généraux, la présidence de l'assemblée est assumée par la présidence de la FADOQ.

Yves Bouchard, FADOQ - Région Mauricie, propose de nommer Sylvie Gauthier comme secrétaire d'assemblée, et Jocelyne Wiseman, FADOQ – Région île de Montréal seconde.

➤ ***La nomination de Sylvie Gauthier à titre de secrétaire d'assemblée, est adoptée par consentement à l'unanimité.***

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente demande la dispense de la lecture de l'ordre du jour considérant que tous l'ont reçu avec l'avis de convocation.

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification de la conformité (avis de convocation et quorum)
3. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 13 juin 2024
 - 5.1 Points découlant du procès-verbal de l'AGA du 13 juin 2024
6. Rapport de la présidence et de la direction générale au 31 mars 2025
7. Présentation des états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2025
8. Nomination de l'auditeur pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026
9. Dépôt des prévisions budgétaires 2025-2026
10. Présentation et ratification des règlements généraux modifiés
11. Contrats d'affiliation des Regroupements régionaux et Clubs FADOQ
12. Liste des postes en élection

-
- 12.1 Présentation des candidats au poste d'administrateur déclarés éligibles et recommandation du comité de mise en candidature (postes indépendants)
 - 12.2 Présentation des candidatures des administrateurs des constituantes FADOQ (postes internes)
 13. Suspension de l'assemblée
 - 13.1 Présentation des administrateurs et dirigeants pour l'année 2025-2026
 - 13.2 Engagement d'honneur
 14. Période de questions
 15. Levée de l'assemblée

➤ ***L'ordre du jour est adopté par consentement à l'unanimité.***

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA DU 13 JUIN 2024

Le procès-verbal ayant déjà été reçu par les délégués, Gisèle Tassé-Goodman demande la dispense de sa lecture. Sur cette proposition, l'assemblée est dispensée de la lecture du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 13 juin 2024.

➤ ***Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 13 juin 2024 est adopté par consentement à l'unanimité.***

5.1 Points découlant du procès-verbal de l'AGA du 13 juin 2024

Aucun suivi demandé.

6. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE AU 31 MARS 2025

La présidente du conseil d'administration provincial livre son dernier rapport après neuf années d'engagement, dont six à la présidence, qu'elle conclut avec gratitude, et adresse des remerciements pour le privilège que représente la confiance accordée tout au long de son mandat. Elle souligne le franchissement du cap des 600 000 membres en 2024-2025, témoignant de la vitalité de la FADOQ.

Parmi les réalisations marquantes : la modernisation de la gouvernance, l'intégration de membres externes, la revitalisation de l'identité visuelle, et l'ajout de l'inclusion aux valeurs fondamentales en 2023. Sur le plan politique, plusieurs gains ont été obtenus, dont la bonification du crédit pour le soutien aux aînés, des améliorations au Régime de rentes, la loi contre la maltraitance, le soutien aux proches aidants et des avancées pour la protection des locataires aînés. À l'international, la FADOQ a contribué à une décision historique de l'ONU en faveur d'une convention pour les droits des personnes âgées. Grâce à une forte présence médiatique, la FADOQ a consolidé son rôle de porte-parole des personnes âgées lors des consultations gouvernementales et porté les priorités des membres, principalement la santé, puis le maintien à domicile et l'activité physique, avec une visibilité accrue dans le cadre du mémoire budgétaire 2025. À ce titre, la FADOQ a été entendue, visible et respectée.

Enfin, elle évoque une aventure humaine profondément transformative, une expérience unique marquée par une richesse humaine inestimable. Elle termine en remerciant le conseil, le personnel, les partenaires et les élus, et rend hommage à son époux pour son soutien indéfectible. Elle conclut avec la présentation des membres du conseil qui ont contribué à faire évoluer la FADOQ.

Jacinthe Roy, directrice générale, invite l'assemblée à consulter le rapport annuel 2024-2025 pour prendre connaissance de l'intégralité de son rapport, ainsi que le site web pour plus de détails.

Elle souligne les faits saillants des opérations en commençant par la présentation de l'équipe du Secrétariat provincial de la FADOQ.

Avec fierté et reconnaissance, elle s'adresse à toutes et à tous pour souligner l'importance de la croissance et de la vitalité de l'organisme, fruit d'un travail collectif remarquable, d'innovation et de renouvellement. Elle met notamment en lumière le succès du tout premier tirage moitié-moitié virtuel, qui a permis de remettre un lot de 226 495 \$ à une membre de la région Rive-Sud-Suroît. Un deuxième tirage est prévu à la fin de l'année, et ses profits nets seront partagés équitablement entre le Secrétariat provincial et les seize regroupements régionaux, afin de soutenir leur développement.

La directrice générale évoque également la poursuite du vaste chantier de modernisation, amorcé avec la mise à jour de l'identité visuelle et la refonte du magazine Virage, désormais le seul média de la FADOQ à la suite de la fermeture d'Avenues.ca le 31 mars dernier. Elle mentionne aussi l'adaptation de l'offre de loisirs pour mieux répondre aux besoins des membres actuels et futurs, ainsi que l'harmonisation de la carte de membre FADOQ et des quotes-parts des trois paliers de la fédération. L'introduction de la carte de membre affinité représente un pas important vers plus d'équité et de simplicité.

Elle revient ensuite sur les nombreux moments rassembleurs de l'année, tels que la Journée FADOQ de golf, le Congrès, la 10e Coupe de hockey du Québec 50+, ainsi que les Jeux FADOQ provinciaux et les Jeux du Canada 55+, qui ont permis de renforcer les liens entre membres.

Une croissance marquée des plateformes numériques, de même qu'une présence accrue sur le web et les réseaux sociaux, témoigne des efforts déployés en matière de communication. Du côté de la prévention et de la sensibilisation, l'ajout de nouvelles capsules au programme Aîné-Avisé confirme la poursuite des engagements dans ce domaine.

La directrice générale affirme que le leadership de l'organisation est solide, tant à l'interne qu'à l'externe. L'année 2024-2025 s'est révélée riche, inspirante et dynamique, marquée par de nombreuses rencontres, représentations et formations.

Elle remercie chaleureusement l'équipe du Secrétariat provincial pour le travail exceptionnel accompli, ainsi que les membres du conseil d'administration pour la confiance qu'ils lui accordent dans l'exercice de son rôle de leadership. Elle exprime également sa gratitude envers la présidente sortante et la secrétaire de direction, qui s'apprête à prendre sa retraite, et leur souhaite le meilleur pour la suite.

Une année bien remplie, empreinte d'engagement et d'élan !

7. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2025

La trésorière de la FADOQ est invitée à s'adresser à l'assemblée. Elle fait part du mandat du comité audit et finances dont elle assume la présidence, et présente les membres qui le composent.

Accompagné de Madame Francine Chabot, directrice des finances, Monsieur Éric Bergeron, de Raymond Chabot Grant Thornton fait la présentation des états financiers au 31 mars 2025, que l'on retrouve aux pages 20 et 21 du rapport annuel, et qui sont présentés sur écran géant pour l'assemblée. Une période de questions suivra la présentation. Présentés à la réunion du comité audit et à la réunion du conseil d'administration le 16 juin, c'est une opinion sans réserve qui est livrée.

Il poursuit avec la présentation des résultats et du bilan, des états financiers qui présentent fidèlement la situation financière de l'organisation.

Jacques Bélanger, région Saguenay–Lac-Saint-Jean–Ungava, demande des précisions concernant l'amortissement du montant de 43 000 \$ en lien avec les actifs, ainsi que sur le fonds philanthropique de 1 M\$. Le vérificateur explique que les deux types d'actifs — corporels et incorporels — sont regroupés sous un seul poste dans les amortissements à long terme. De son côté, la directrice des finances précise que le fonds Québec Philanthrope constitue un placement entièrement dédié à la FADOQ, qui génère d'excellents rendements depuis maintenant six ans.

Normand Ouellet, région Estrie, demande quelles étaient les prévisions budgétaires de l'année précédente, ainsi que l'écart anticipé par rapport au déficit actuel de 340 000 \$. La directrice des finances explique que la différence entre le déficit prévu et le déficit réel s'explique principalement par une réduction de la subvention de Patrimoine Canada. Elle souligne également qu'une gestion rigoureuse des dépenses, combinée à une hausse des revenus de placement, a permis d'atténuer de façon significative les impacts financiers.

La demande de précisions se poursuit concernant les charges contractuelles. Le vérificateur présente un résumé des éléments concernés, tandis que la directrice des finances apporte des explications au sujet des frais de 150 000 \$ attribués sur demande, mais non associés à un contrat formel. Elle précise que ce montant, en baisse par rapport aux années précédentes, est notamment lié à la fermeture du magazine web *Avenues.ca*. Elle confirme également l'existence d'une politique de gestion budgétaire encadrant l'approbation des ententes, et approuvée par le conseil, laquelle est disponible pour consultation sur le site web de la FADOQ.

Michel Rouleau, région Bas-Saint-Laurent, demande des explications concernant la diminution des subventions. Trois faits saillants sont présentés en réponse : la fermeture du magazine *Avenues.ca*, la tenue des Jeux FADOQ, et le programme Population active, ce dernier d'une seule subvention cette année, contre deux les années précédentes. S'ajoutent également la baisse de la subvention provenant de Patrimoine Canada et la nature non récurrente de certaines subventions (exemple : développement des plateformes VIVA et AVA). Enfin, il est précisé qu'une somme exceptionnelle de 200 000 \$ avait été obtenue l'an dernier pour soutenir les jeux provinciaux, qui n'a pas été renouvelée cette année, ce qui contribue à une variation significative. Concernant la possibilité d'obtenir davantage de subventions pour l'année à venir, il est indiqué que l'équipe demeure très attentive à la situation, et que des démarches de recherche de financement sont prévues dans le cadre du développement de la nouvelle base de données.

Paul Belzile, région Rive-Sud-Suroît ; demande de libeller différemment l'appellation de la ligne financière relative au tirage moitié-moitié, ce qui sera apportée.

8. NOMINATION DE L'AUDITEUR POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2026

La recommandation par la directrice des finances et du conseil d'administration de reconduire la firme Raymond, Chabot, Grant Thornton est annoncée.

À la suite de l'interrogation de Paul Belzile, région Rive-Sud-Suroît, la directrice des finances confirme que le changement d'auditeur est prévu aux règlements généraux de l'organisme, et que le mandat de monsieur Éric Bergeron se termine cette année après 5 ans de services, un suivi qui est assuré par le conseil d'administration afin d'assurer une rotation des vérificateurs.

- ***La reconduction du mandat de la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton comme auditeurs de la FADOQ pour l'exercice financier de 2025-2026 est adoptée par consentement à l'unanimité.***

9. DÉPÔT DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025-2026

Jacinthe Roy fait la présentation des prévisions budgétaires approuvées par le conseil d'administration, et annonce l'excellente nouvelle du rapprochement à l'équilibre budgétaire, et fait le tour des grandes hypothèses pour l'année.

André Duval, région de Québec; demande de précision relative au poste de fourniture, imprimerie et frais postaux en raison d'une variation importante par rapport aux années précédentes. Il est précisé que ces écarts s'expliquent par une baisse de subvention du programme Population active de 280 000\$, programme qui permet l'achat et la distribution de matériel aux clubs destinés à encourager l'activité physique chez les aînés, d'une baisse de 130 000 \$ pour Avenues.ca à la suite de sa fermeture, de frais aux clubs (impression de carte) de 78 000 \$, et de 111 000 \$ relativement Jeux canadiens, pour un total de 595 000 \$.

Lucie Bellehumeur, région Estrie, propose que l'application permette l'ajout de plus d'une carte de membre. La suggestion sera examinée, et on précise que l'outil est en constante évolution afin de répondre aux besoins des membres.

Paul Belzile, région Rive-Sud-Suroît; à son interrogation, il est confirmé que les ristournes aux régions aux états financiers se trouvent aux activités de financement.

Jacques Bélanger, région Saguenay–Lac-Saint-Jean–Ungava, s'interroge sur l'augmentation de la charge locative. Il est précisé que cette hausse s'explique par une cotisation locative spéciale liée aux taxes de la Ville de Montréal, ajoutée au budget depuis l'installation des bureaux à la Maison du Loisir et du Sport en 2022.

René Caron, région Outaouais; à l'interrogation, il est précisé que la charge liée à la transaction de carte de crédit n'est pas affectée aux dépenses provinciales, mais une dépense à facturer au régional.

Michel Rouleau, région Bas-Saint-Laurent, demande des informations concernant les honoraires versés à la firme contractée dans le cadre de l'image de marque, un mandat amorcé en 2021 et toujours en cours. Il est précisé qu'un travail est en cours avec la firme KO Média, spécialisée en vente publicitaire en ligne et experte dans le domaine des magazines, mandatée pour la revitalisation du magazine Virage. Par ailleurs, le dernier volet de l'entente relative à l'image de marque est en voie d'être finalisé, avec la production du guide de marque.

Monsieur Rouleau s'interroge sur la possibilité de solliciter des soumissions auprès des membres. Entendu que plusieurs agences existent, et que les appels d'offres sont analysés en fonction du montant des projets, conformément à la politique de gestion en vigueur, on précise que les décisions sont prises selon les recommandations reçues, et qu'il n'est pas possible de connaître l'ensemble des firmes potentielles, y compris celles appartenant à des membres.

Michel Bourgoïn, région de Québec, s'enquiert du choix de la firme responsable du développement de la nouvelle base de données. Il est précisé que ce choix n'est pas encore arrêté. L'équipe a rencontré cinq fournisseurs et une présentation des démonstrations, ainsi que des aspects financiers sont prévus devant le comité aviseur afin d'évaluer la solution la plus appropriée et d'établir un échéancier. Le comité audit et finances assurera le suivi des dépenses et fera rapport au conseil d'administration pour garantir un suivi rigoureux de l'avancement du projet.

10. PRÉSENTATION ET RATIFICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX MODIFIÉS

Jacinthe Roy fait la présentation des changements aux règlements généraux, adoptés par le conseil d'administration à sa réunion de février dernier. Une copie a été envoyée aux délégués avec le résumé des modifications apportées.

- **Les modifications aux règlements généraux comme présentées sont adoptées par consentement à l'unanimité.**

11. CONTRATS D’AFFILIATION DES REGROUPEMENTS RÉGIONAUX ET CLUBS FADOQ

À titre indicatif et en rappel aux délégués, trois documents légaux et administratifs ont été mis à jour au cours de l'année 2025. En ce qui concerne le contrat d'affiliation, aucun changement majeur n'a été apporté. Les redondances ont été corrigées, et des sections portant sur la protection des renseignements personnels ainsi que sur la propriété intellectuelle ont été ajoutées. La version mise à jour de ce contrat a été adoptée par le conseil d'administration lors de sa réunion de juin.

Les Regroupements régionaux seront invités à signer le contrat d'affiliation d'ici le 31 décembre 2025, et les clubs devront le faire d'ici le 30 juin 2026.

Tous les intervenants sont invités à communiquer avec leur direction générale régionale au besoin.

Pas de question.

12. PROTECTEUR DE L'INTÉGRITÉ EN LOISIR ET EN SPORT

Annnonce de la modification de la loi sur la sécurité dans les sports adoptée le 7 juin 2024, entrée en vigueur le 7 juin 2025. Les principales différences introduites par cette modification sont présentées, dont le remplacement de l'officier des plaintes par le protecteur de l'intégrité, et la démarche d'enquête en cas de situation de harcèlement.

La politique en matière d'intégrité en loisir et en sport est disponible sur le site web de la FADOQ. Tous sont invités à promouvoir ce service et à sensibiliser les membres, bénévoles et administrateurs à l'importance de ces démarches en matière de prévention et de protection.

13. LISTE DES POSTES EN ÉLECTION

En conformité avec les règlements généraux, la présidente confirme la responsabilité des membres du CCR, 17 personnes nommées par les bureaux régionaux et la présidence de la FADOQ, d'élire les administrateurs du conseil d'administration provincial, et le pouvoir de l'assemblée d'élire les administrateurs indépendants.

La présidente fait la présentation du rapport du comité de mise en candidature, de sa composition, des dates des rencontres tenues, de l'affichage des mises en candidature, du processus de dépôt des mises en candidatures, et l'étude qui en a été faite.

13.1 Présentation des candidats au poste d'administrateur déclarés éligibles et recommandation du comité de mise en candidature (postes indépendants)

Deux postes d'administrateur indépendant sont à combler au sein du conseil d'administration. Deux candidatures de membres indépendants ont été recommandées par le comité de mise en candidature au conseil d'administration. Il revient à l'assemblée générale d'approuver ces candidatures en conformité avec le profil de compétences recherchées.

Madame Michèle Parent, détentrice d'une maîtrise en administration des affaires, a siégé sur plusieurs conseils d'administration et est bénévole à la FADOQ – Région île de Montréal. Elle est invitée à se lever pour faire part de ses intentions à prendre part au conseil provincial de la FADOQ. Autre candidature proposée, monsieur McGrevy Abélard, détenteur d'un doctorat en sciences et technologie

de gestion, membre des administrateurs de sociétés du Québec, et trilingues, des compétences également recherchées. M. Abélard n'a malheureusement pu être présent à l'assemblée.

- **La recommandation des candidatures de Michèle Parent et de McGrevy Abélard à titre de membre indépendant au conseil d'administration de la FADOQ est adoptée par consentement à l'unanimité.**

13.2 Présentation des candidatures des administrateurs des constituantes FADOQ (postes internes)

En provenance des constituantes de la fédération, et basées sur le profil de compétences des candidatures éligibles aux quatre postes d'administrateurs et administratrices à combler, les candidatures officiellement élues par acclamation à la réunion du Comité consultatif des régions (CCR) en date du 17 juin 2025 par les membres qui le compose (17 membres représentants chaque région et la présidence de la FADOQ) sont présentées : mesdames Lucie Hébert, Marie-Josée Perreault, Jocelyne Wiseman, et monsieur Richard Martin. Des félicitations leur sont adressées.

14. SUSPENSION DE L'ASSEMBLÉE

➤ **Suspension de l'assemblée**

Gisèle Tassé-Goodman propose la suspension de l'assemblée pour permettre la tenue d'une séance du conseil d'administration consacrée à l'élection des dirigeants.

➤ **Reprise de l'assemblée**

14.1 Présentation des administrateurs et dirigeants pour l'année 2025-2026

La présidente fait la présentation des membres du conseil :

- | | |
|----------------------|-------------------------|
| ▶ McGrevy Adélard | ▶ Richard Martin |
| ▶ André Beaumont | ▶ Michèle Parent |
| ▶ Guy Bonneau | ▶ Marie Josée Perreault |
| ▶ Marthe L'Espérance | ▶ Alexandre Richer |

Et les dirigeants :

Yves Bouchard, président
Jocelyne Wiseman, vice-présidente
Sylvie St-Pierre, secrétaire
Lucie Hébert, trésorière

Monsieur Yves Bouchard, nouvellement élu à la présidence de la FADOQ, adresse un mot de remerciement à la présidente sortante pour son engagement, sa générosité, pour son écoute et la façon qu'elle a eue de fédérer et éclairer les décisions du conseil dans le respect et l'humanité, et pour son impressionnant investissement au cours des dernières années. Il remercie l'assemblée et les membres du conseil pour la confiance qui lui est accordée, et aussi les collègues du conseil d'administration de la région de la Mauricie pour leur appui, et fait part de son engagement à hauteur de la fonction pour écrire ensemble, *encore*, la suite de l'histoire de la FADOQ !

14.2 Engagement d'honneur

Le président fait la lecture de l'engagement d'honneur signé par les membres du conseil.

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

Michel Bourgoin, région de Québec; demande une clarification concernant l'envergure du contrat octroyé à la firme Tam-Tam et les coûts associés. À la demande de la présidente, Monsieur Alexandre Richer, membre du conseil d'administration provincial, est invité à répondre. Il confirme que les informations fournies au conseil ont été jugées satisfaisantes quant à l'entente conclue avec Tam-Tam, d'un montant de 180 000 \$ depuis 2021, dans le cadre du dossier d'image de marque. Il précise qu'il ne s'agit pas uniquement du choix d'un logo, mais bien d'un processus stratégique complet en marketing, visant à soutenir l'avancement et le positionnement de la FADOQ. L'envergure du mandat, incluant un accompagnement structuré et soutenu, justifie les coûts associés à un changement d'image de cette ampleur.

Michel Rouleau, représentant de la région Bas-Saint-Laurent, soulève une question concernant les prévisions d'augmentation du membership et les coûts que cela représente. Il demande s'il est envisageable d'offrir un soutien aux clubs et aux régions, le cas échéant. La présidente répond que des rencontres ont eu lieu avec les conseils d'administration des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine afin d'explorer des solutions, dont le partage de ressources. Ce sujet sera d'ailleurs soumis aux discussions du comité de gestion. Elle ajoute que la situation particulière de Carrefour 50+ et des deux regroupements régionaux situés à l'est du Québec a été portée à l'attention de la ministre des Aînés, et que des ajustements semblent à prévoir concernant les subventions versées. Enfin, la présidente rappelle l'existence d'un tableau des avantages à devenir membre, produit par la FADOQ – Région Estrie, qui pourra alimenter les réflexions du comité de gestion lors de discussions futures.

Jacques Bélanger, région Saguenay Lac-Saint-Jean Ungava; propose que la composition du comité gouvernance & éthique soit ouverte à l'ensemble des membres du conseil, et non uniquement aux dirigeants. Il est précisé que ce point a déjà été soulevé lors des dernières réunions du comité et du conseil, et qu'il sera officiellement abordé en septembre prochain, dans le but d'ouvrir la possibilité de siéger à ce comité à tous les membres du conseil d'administration.

Hélène Faucher, région Chaudière-Appalaches; suggestion d'ouvrir la possibilité de participation aux comités du conseil aux membres du CCR. La présidente rappelle que le CCR est un comité permanent consultatif qui nourrit le conseil d'administration et vice versa. La question pourra être considérée à la réunion du conseil de septembre.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente de la FADOQ – Région Centre-du-Québec est invitée à venir annoncer le lieu du congrès annuel 2026, qui sera à Drummondville, du 16 au 18 juin 2026.

Les points étant écoulés, l'assemblée est levée à 11 h 50. La présidente termine en remerciant les anciens et nouveaux membres du conseil, membre du CCR, les délégués, conjoint et conjointe pour le support des bénévoles, la direction générale et le personnel du Secrétariat provincial pour l'immense travail abattu jour après jour.

Yves Bouchard

[Yves Bouchard \(Jun 27, 2026 08:41:57 EDT\)](#)

Yves Bouchard
Président
Juin 2026

Sylvie St-Pierre

Sylvie-St-Pierre
Secrétaire d'assemblée
Juin 2026